Image not found or type unknown

FIN CDD AVEC ARRET MALADIE

Par **Visiteur**, le **19/10/2017** à **09:54**

Bonjour,
quand s'arrête un CDD si la personne est en arrêt maladie à la date de fin initiale svp ?
Admettons; fin de CDD au 31 Octobre et arret maladie du 28 Octobre au 3 Novembre...? Fin du CDD au 31 ou à la fin de l'arret maladie ?
Merci

Par **P.M.**, le **19/10/2017** à **10:16**

Bonjour,
L'arrêt-maladie n'empêche pas que le CDD arrive à terme à la date initialement prévue suivant l'art. L1243-6 du Code du Travail ou l'art. L1226-19...

Par **Paulavo38**, le **19/10/2017** à **10:23**

Bonjour,

Par principe, un CDD a terme précis ne peut pas voir son terme reporté.

Article L. 1226-19 "Les périodes de suspension du contrat de travail consécutives à un accident du travail ou à une maladie professionnelle ne font pas obstacle à l'échéance du contrat de travail à durée déterminée."

Cordialement

Modif: Doublon car réponse entre temps...

Par **P.M.**, le **19/10/2017** à **10:28**

Le CDD peut voir son terme précis reporté en cas de renouvellement...
J'ai fourni les deux articles du Code du Travail l'art. L1243-6 qui concerne un arrêt-maladie non professionnelle ce qui semble être le cas présentement et à titre accessoire l'art. L1226-19 qui concerne les arrêts maladie professionnelle ou consécutifs à un accident du travail ce

qui ne semble pas être le cas présentement...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés